



# REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 08 avril 2024

L'an deux mil vingt quatre, le huit avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-FELIX-DE-REILHAC-ET-MORTEMART**, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Jean-François AUTEFORT**.

Étaient présents : M. Jean-François AUTEFORT, M. Dominique LAPORTE, M. Régis ROBERT, Mme Anne-Marie CARDON, M. Thierry SAULIERE, M. Pierre GALLET, Mme Christèle NEYRAT, Mme Anne-Catherine BALLAND, Mme Marie-Noëlle CLAUZURE.

Étaient absents excusés : Mme Nicole LACHAUD.

Étaient absents non excusés : M. Marcel ALBUCHER.

Procurations : Mme Nicole LACHAUD en faveur de Mme Anne-Catherine BALLAND.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 9

Secrétaire : M. Pierre GALLET.

---

## DÉLIBÉRATION N° MA-DEL-2024-019 : VALIDATION BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2024

M. le Maire présente le budget 2024 concernant le Budget PRINCIPAL.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité, le Budget Principal de 2024 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- Section Fonctionnement : 335 519.87 €
- Section Investissement : 271 703.29 €

10 VOTANTS  
10 POUR  
0 CONTRE  
0 ABSTENTION

---

